

Point Presse RENTREE dans les collèges 2016

## La politique globale du Département au service de l'éducation

- Depuis 1986, le Département gère la construction, l'extension, les réparations, l'équipement et le fonctionnement des collèges, soit l'entretien de près de 400 000 m<sup>2</sup>. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2006, la nouvelle décentralisation lui a confié des compétences supplémentaires : l'accueil, la restauration, l'hébergement, l'entretien général et technique des collèges.
- Parce que c'est au collège que se joue en grande partie l'avenir scolaire et professionnel des jeunes et parce qu'il est de son devoir de leur offrir les meilleures conditions de travail, **le Département de la Loire a choisi de faire de l'éducation une de ses grandes priorités.**
- Il mène une action en profondeur, sur le long terme en définissant des priorités en termes de sécurité, de maintenance et de qualité d'accueil.
- **En 2016**, le budget consacré aux collégiens s'élève à **29,1 millions d'euros** : dont 14,2 millions d'euros sont destinés aux travaux dans les établissements.
- Entre 1986 et aujourd'hui, le budget global consacré aux collèges est passé de 7,2 millions euros à 29,1 millions d'euros. En trente ans, le Département a donc multiplié par **4** son budget alloué aux établissements ligériens de niveau collège. Depuis 1995, les crédits consacrés aux travaux dans les collèges publics sont passés de 8,54 millions d'euros, à plus de 13,2 millions d'euros actuellement.

## Les travaux emblématiques en 2016

### Les travaux au collège Jules Ferry de Roanne : 16 M€ TTC

L'opération porte sur la restructuration totale du collège ainsi que la mise en accessibilité et la rénovation partielle du gymnase.

#### Planning :

Après une importante phase livrée à la rentrée des vacances de Toussaint 2015, les travaux débutés à Pâques 2013 sont aujourd'hui terminés.

#### Prise en compte des orientations de la politique départementale en termes de bâti durable et de développement du numérique dans ce nouveau collège :

- Très forte isolation des bâtiments y compris du gymnase existant
- Énergie renouvelable grâce au chauffage à granulés de bois pour le collège
- Récupération des eaux de toiture pour les sanitaires élèves
- Utilisation importante du bois pour les éléments de structure (en limitant son usage pour les parties extérieures exposées aux intempéries)
- Équipements de cuisine à faible consommation d'eau et d'énergie
- Vidéoprojecteurs interactifs à focale courte dans toutes les salles de classes
- Raccordement de l'établissement sur le réseau de fibre optique à très haut débit
- Câblage de l'ensemble des locaux permettant un accès en réseau

## **Le collège Honoré d'Urfé à Saint-Etienne : 16,3 M€ TTC**

L'opération fait partie d'une opération plus globale de rénovation de la cité scolaire. Cette cité comprend, outre le collège, un lycée, une demi-pension, un internat pour les lycéens et des logements de fonction, le tout implanté au sein d'un remarquable espace boisé classé.

Le chantier actuel est mené dans le cadre d'un groupement de commandes avec la Région Auvergne Rhône-Alpes : le Département est maître d'ouvrage des travaux relatifs au collège, la Région est maître d'ouvrage des travaux relatifs au lycée, au gymnase, à la salle polyvalente, aux logements et aux abords extérieurs avec une participation financière du Département pour les espaces mutualisés.

### Planning :

Les premiers travaux ont permis le transfert, à l'été 2013, des collégiens dans des locaux voisins et réaménagés.

Les travaux préparatoires ont concerné la création d'un parking, des déconstructions et des dévoiements de réseaux.

Les travaux actuels de construction se déroulent simultanément sur 3 sites (collège, gymnase et lycée) et devraient s'achever été 2016 pour le gymnase, été 2017 pour le collège et été 2021 pour le lycée (compte tenu la nécessité de réaliser les travaux en plusieurs phases).

### Prise en compte des orientations de la politique départementale en termes de bâti durable et de développement du numérique :

- Très forte isolation des bâtiments
- Récupération des eaux de toiture pour les sanitaires élèves
- Utilisation importante du bois pour les façades
- Vidéoprojecteurs interactifs à focale courte dans toutes les salles de classes
- Accès au très haut débit

## **Le collège Le Pilat à Bourg-Argental : 2,95 M€**

L'opération porte sur l'amélioration de l'accessibilité du collège ainsi que sur la rénovation totale du bâtiment demi-pension.

### Planning :

Les travaux pour l'accessibilité du collège ont débuté en juillet 2014 et se sont achevés début 2015.

Les travaux relatifs à la rénovation de la demi-pension ont commencé au printemps 2015 pour une réouverture à la rentrée de septembre 2016.

### Prise en compte des orientations de la politique départementale en termes de bâti durable et de développement du numérique :

- Réutilisation optimale des bâtiments existants
- Isolation des bâtiments réaménagés
- Équipements de cuisine à faible consommation d'eau et d'énergie
- Vidéoprojecteurs interactifs à focale courte dans les salles de classe réaménagées

Depuis la fin de ces travaux d'amélioration de l'accessibilité, tous les établissements du Département en zone rurale (ainsi qu'au moins un établissement dans chaque zone urbaine) peuvent accueillir un collégien avec handicap moteur.

## Les autres travaux significatifs prévus

Les autres travaux réalisés cet été concernent les aménagements pédagogiques, l'entretien du patrimoine et la sécurité.

### Aménagements pédagogiques :

- Collège Aristide Briand à St-Etienne : réaménagement du pôle médico-social et de la loge (120 000 €)
- Collège Louise Michel à Rive de Gier : reconstruction des sanitaires (220 000 €)

### Entretien du patrimoine et optimisation énergétique :

- Collège Anne Frank à St-Just St-Rambert : réfection de l'étanchéité des terrasses avec renforcement important de l'isolation et travaux divers de serrurerie (275 000 €)
- Collège du Palais à Feurs : remplacement de la toiture du bâtiment des arts (270 000 €)

### Travaux de sécurité :

- Collèges Nicolas Conté à Régny et Pierre Joannon à St-Chamond: remplacement du Système de Sécurité Incendie - SSI (60 000 €)
- Collèges Les Etines au Coteau, Jean de la Fontaine à Roanne, les Montagnes du Matin à Panissières, Marc Seguin à Saint-Etienne et la Côte Roannaise à Renaison : remplacement et motorisation des portails d'entrée

## Les études marquantes de 2016

### Opérations de restructuration:

- Collège du Puits de la Loire à St-Etienne : reconstruction de la ½ pension et mise en accessibilité de l'établissement (4.2 M€) ; concours de maîtrise d'œuvre en cours
- Collège Anne Frank à St-Just-St-Rambert : requalification/extension et mise en accessibilité de l'établissement (9.67 M€) ; lancement du concours de maîtrise d'œuvre
- Collège Jacques Brel à Chazelles sur Lyon : requalification/extension et mise en accessibilité de l'établissement (3.95 M€) ; lancement du concours de maîtrise d'œuvre
- Collège Claude Fauriel à St-Etienne : requalification et mise en accessibilité de l'établissement ; programme en cours d'élaboration

### Mise en accessibilité (AD'AP) :

- Collège Jean Rostand à St-Chamond : études de maîtrise d'œuvre en cours
- Collège Gaston Baty à Pélussin : études de maîtrise d'œuvre (ce projet intègre également la reconstruction des sanitaires)

## **Vidéosurveillance des parvis des collèges : 121 000 €**

Le 18 décembre 2015, le Conseil départemental, lors de l'examen du Budget Primitif 2016 a décidé, pour renforcer la sécurité sur les parvis des collèges, de mettre en place une politique de vidéosurveillance aux abords des établissements. La mise en œuvre de ces caméras se fera progressivement via une aide financière aux communes disposant d'une infrastructure existante de vidéosurveillance. Le principe est d'accorder une subvention plafonnée à 18 000 € ou au montant des travaux si celui-ci est inférieur. Grâce à ce financement, la commune met en œuvre la nouvelle caméra puis en assure la gestion ultérieure.

8 établissements bénéficieront de ce type d'installation en 2016 :

- Massenet-Fourneyron au Chambon-Feugerolles
- Charles Exbrayat à la Grand-Croix
- Saint-Pierre à Montrond les Bains
- Ennemond Richard à Saint Chamond
- Gambetta, Jules Vallès et Claude Fauriel à St-Etienne
- Jules Ferry à Roanne



# Des politiques renforcées en faveur des collégiens

## Le Plan Jeunes

Le Département est engagé de manière volontariste et depuis trois ans, dans des actions en faveur de la Jeunesse qui constituent une priorité pour l'Assemblée.

Pour 2016, le Département a reconduit les 4 priorités fixées l'année précédente :

1. Développer une démarche Agenda 21 dans les collèges en recherchant le plus possible l'implication des collégiens.

Le Département participe à la démarche de labellisation E3D (Établissement en Démarche de Développement Durable) mise en place par l'Éducation Nationale. Cette démarche vise à mieux définir les enjeux du développement durable dans une perspective de bonne compréhension des élèves, des équipes pédagogiques et des personnels d'établissement. Ce label récompense la valeur d'exemplarité des collèges dans une logique de partenariat à développer avec les collectivités.

C'est dans ce cadre partenarial que le Département met en place depuis la rentrée 2014 une nouvelle mission «de médiateur E3D» pour les collèges ayant obtenu la labellisation E3D.

Ce poste en contrat aidé est dédié à la mission développement durable et permet au chef d'établissement de s'appuyer sur ce médiateur pour initier, sensibiliser, renforcer les projets du collège autour de la question du développement durable.

2. Accompagner le développement des usages numériques des jeunes :

- en renforçant les actions de sensibilisation aux usages numériques responsables (Café Cyber, opération de bons usages d'internet : séances de 1h30 en direction des classes de 6<sup>ème</sup> ou 5<sup>ème</sup> selon le choix du chef d'établissement),
- en conduisant des actions de sensibilisation auprès des familles et des professionnels en contact avec les jeunes pour un meilleur accompagnement des pratiques numériques des jeunes,
- en soutenant des initiatives innovantes en faveur du développement des compétences numériques de la jeunesse.

3. Promouvoir la lecture plaisir auprès de la jeunesse du Département en développant les partenariats entre le réseau des médiathèques et les collèges.

## Zoom sur les résidences en ligne sur le Cybercollèges42 :

- Sur l'année scolaire 2015-2016, cinq classes ligériennes ont participé à une résidence d'auteur en ligne sur l'ENT Cybercollèges42. Cette résidence a été rythmée par des publications régulières de l'auteur, sur le Cybercollèges42, qui s'est rendu par ailleurs 2 fois dans les classes pour rencontrer les élèves. Celui-ci a publié, tous les 15 jours et en exclusivité, un chapitre de son prochain roman (soit un total de 14 chapitres). Le récit se déroule au Burkina Faso. À chacune de ses publications, l'auteur complétait les chapitres par la mise en ligne de photographies et de liens internet renvoyant les élèves sur des contenus en adéquation avec le récit. Les classes avaient pour consigne d'illustrer le texte pour aboutir à un carnet de voyage.

Une suite est donnée à ce projet sur l'année scolaire 2016-2017. Quatre à cinq classes auront l'opportunité de participer à la création d'un spectacle interdisciplinaire autour de ce récit avec la Maitrise de la Loire.

- Une seconde résidence en ligne est proposée en 2016-2017 avec un vidéaste. Cette résidence doit permettre aux collégiens de s'appropriier l'environnement numérique en les sensibilisant aux nouveaux médias, à leurs contraintes, à leurs enjeux. À travers la réalisation d'une vidéo et sa mise en ligne sur un site d'hébergement de vidéo dédié, les élèves appréhenderont les aspects techniques de la réalisation, du tournage et du montage, ainsi que les aspects juridiques qui encadrent la création. Ils découvriront également l'écosystème des grandes plateformes numériques, le rôle des données numériques et les modèles économiques associés. Autant d'éléments qui contribuent à l'éducation critique des élèves à l'usage des médias de masse actuels.

Cette vidéo présentera une œuvre (littéraire, artistique, scientifique, sportive...) ou un engagement historique et social de femmes connues ou non, autour de la thématique « les femmes, illustres ou inconnues ». La médiathèque municipale de proximité devra être partenaire de l'action et identifiée comme ressource du fait de ses missions éducatives, informatives et culturelles, notamment dans l'acquisition de la culture numérique.

### 3. Agir au plus tôt dans les collèges pour éviter le décrochage scolaire

Le Département de la Loire et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Loire sont partenaires sur les champs de la prévention jeunesse dans le cadre du Plan Jeunes. Ils souhaitent aujourd'hui renforcer le partenariat existant et œuvrer auprès des collégiens, dans un objectif de prévention, afin d'éviter la rupture scolaire.

Afin d'accompagner les équipes éducatives des collèges situés dans les secteurs les plus fragiles, il est proposé de mobiliser les moyens de la prévention spécialisée.

Une convention est dans ce cadre en cours de signature.

Un travail est en outre réalisé pour fixer le cadre d'un Plan Jeunes N°2 pour les 3 prochaines années.

Les actions prioritaires inscrites en 2015 se poursuivent également sur 2016 :

- L'opération « Collégien... et déjà citoyen » est reconduite pour l'année scolaire 2016-2017.

Cette action vise à :

- Donner la parole aux collégiens pour faire émerger des idées, des projets en lien avec leurs préoccupations ou aspirations,
- Responsabiliser les collégiens et les faire participer à la construction d'un projet citoyen qui les concerne et qui répond à leurs attentes.

Les collégiens ont jusqu'au **14 octobre 2016** pour proposer une idée de projets qui s'inscrit dans l'une des thématiques suivantes : environnement, solidarité, vie au collège, culture et sports.

- La découverte du monde socioéconomique reste un axe majeur du Plan Jeunes. Dans ce cadre, une charte intitulée « Entreprises et collégiens : la réussite en commun » est proposée aux entreprises et institutions souhaitant s'investir, pour la jeunesse, dans ce domaine. L'objectif est de renforcer les partenariats entre les collèges et le monde socio-économique pour mutualiser les savoir-faire. Il s'agit de multiplier les actions visant à une meilleure connaissance de l'environnement socio-économique et des métiers par les collégiens.

## Le développement numérique

Le Cybercollège42 est l'ENT (Espace Numérique de Travail) mis à disposition par le Département, aux 77 collèges publics et privés de la Loire.

Ce site internet ([www.cybercolleges42.fr](http://www.cybercolleges42.fr)) sécurisé (Identifiant et mot de passe), accessible à la communauté éducative des collèges (élèves, enseignants, personnels des collèges, parents d'élèves, etc.) propose des informations, des services, des ressources en lignes et des espaces d'échanges.

Potentiellement, plus de 100 000 personnes peuvent y accéder. Il appartient à chaque collège de distribuer les codes d'accès aux parents, enseignants et aux élèves et de choisir les services ouverts aux utilisateurs.

Le Cybercollèges42 offre, en fonction du profil de l'utilisateur (élève, parent, enseignant, etc.), un accès à différents services tels que :

- Un cahier de texte numérique
- Une messagerie électronique
- Un affichage des actualités et des informations sur la vie de l'établissement, la classe, etc.
- Des espaces de stockage personnels ou partagés
- Des espaces d'échanges avec des forums de discussion et des blogs

- Des accès à des ressources en ligne (ex : manuels numériques)
- Un outil de réservations de ressources matérielles (salles, PC, etc.)

Des services supplémentaires de vie scolaire peuvent en outre être proposés par les établissements (consultation des notes et des absences).

Des actualités et des informations en lien avec l'éducation sont également mises en ligne par le Département et les services académiques.

Le cahier de texte aujourd'hui est le service le plus utilisé. Il permet de consulter les contenus des séances de classe et de travail à faire à la maison. Ces contenus peuvent être de différents types : texte, audio, vidéo, ....

Les services cahier de texte et actualités du Cybercollèges42 sont gratuitement disponibles sur Smartphone, exclusivement en consultation, sur les boutiques en ligne Apple store et Google Play. L'application est plus particulièrement destinée à offrir une nouvelle possibilité de consultation pour les parents et les enseignants d'une manière rapide et à portée de main.

### **Poursuite de l'expérimentation de tablettes**

L'expérimentation de tablettes a été engagée, dans 3 collèges en 2014, par l'acquisition de classes mobiles comprenant 30 tablettes et un chariot. Cette opération s'est poursuivie avec 3 nouveaux collèges en 2015.

Dans le cadre de l'appel à projets national 2016 "collèges numériques et innovation pédagogique" la Commission de validation du ministère de l'Éducation nationale a retenu le projet d'équipement présenté par le Département c'est-à-dire le financement en classe mobile de plusieurs établissements.

Dans le cadre de cet appel à projets, 15 collèges publics et 10 collèges privés ont été retenus pour l'attribution d'une à trois classes mobiles (par établissement) d'un minimum de 15 tablettes. Ce soutien s'accompagne d'une aide supplémentaire pour l'acquisition de 3 tablettes enseignant par classe mobile.

### **Les dotations en matériel informatique**

Il s'agit de renouvellement ou de nouvelles dotations d'ordinateurs pour un montant de plus de 400 000 €.

Pour les 6 premiers mois de l'année 2016, les acquisitions ou renouvellement d'équipements portent sur 548 PC et 60 portables.

## La politique en faveur de la restauration scolaire

Le plaisir et l'équilibre sont les priorités de la politique départementale de restauration scolaire, socle indispensable pour valoriser l'éducation au goût et créer, conformément à l'Agenda 21 départemental et au Plan Jeunes, les meilleures conditions d'apprentissage pour les collégiens.

Soucieux de garantir un haut niveau d'exigence, des actions ont été régulièrement menées depuis 2009 auprès des établissements : ateliers culinaires, formations des cuisiniers, interventions pédagogiques, prise en charge du surcoût de l'approvisionnement bio local, achat de buffets bar...

Le travail approfondi avec les équipes des 38 restaurants scolaires du département a permis à la collectivité d'amorcer une nouvelle étape. Elle a répondu favorablement à la demande de M. le Préfet de la Loire de signer une charte de la qualité dans la restauration collective. Cette dernière a été adoptée en séance du Conseil départemental et signée par le Préfet et Mme Maras, Vice-Présidente en charge de la jeunesse, le 15 octobre dernier.

Cette charte départementale intitulée «Bien manger, Être en forme, Mieux apprendre» est le résultat d'un travail de concertation et de collaboration avec le professeur référent «EDD» (Enseignement Développement Durable) auprès du Rectorat, les équipes de direction et de gestion des collèges, les techniciens restauration et la diététicienne de la collectivité.

Elle a pour objectif de définir un cadre d'engagement entre les différents acteurs de la restauration scolaire et les usagers.

L'implication de l'ensemble de la communauté éducative est donc essentielle pour mener à bien les engagements de la charte qui se déclinent autour de 4 axes :

- Proposer des repas dans un cadre à la fois convivial et éducatif
- Offrir aux collégiens une alimentation saine et de qualité
- Engager une démarche Agenda 21
- Promouvoir et accompagner les missions des agents départementaux

## La politique en faveur de l'entretien des collèges

Développement de nouvelles techniques de nettoyage plus écologiques et économiques, en adéquation avec l'Agenda 21 départemental.

Mise en place du lavage par imprégnation :

Le Département de la Loire a mis en place le lavage des sols par imprégnation. Ce choix s'inscrit dans notre démarche AGENDA 21:

Cette méthode, inspirée du nettoyage hospitalier, n'est rien d'autre que l'aboutissement d'une recherche de solutions de nettoyage manuel plus écologiques, économiques, ergonomiques, rapides et rationnelles.

Mise en place d'un nettoyage écologique des vitres des collèges :

C'est un matériel performant s'adaptant à tout type de bâtiment. Il ne nécessite pas de moyens d'élévation et permet d'atteindre de grandes hauteurs et des endroits difficiles d'accès, à moindre coût. Par ailleurs, c'est l'eau pure qui est employée. Il n'est pas besoin de produits de nettoyage spécifiques mais simplement un système de filtre à eau. Certains agents de l'équipe mobile d'agents techniques et de service seront spécialisés dans cette technique et pourront agir dans les établissements en concertation avec ceux-ci.

## La politique en faveur des emplois aidés affectés dans les collèges

Le Département de la Loire met à disposition des collèges publics et privés et des transports scolaires 129 Agents de Médiation, 17 médiateurs développement durable et 121 agents sur des missions techniques (agents d'entretien, de restauration d'accueil et de maintenance) en contrat aidé dans le cadre d'un dispositif d'insertion.

**Les agents de prévention médiation** assurent une présence adulte aux abords des collèges lors des entrées et sorties des élèves. Ils peuvent intervenir au sein des établissements auprès des collégiens qui ne sont pas en cours (foyer, inter cours, récréation, demi-pension). Ils peuvent également participer à des activités culturelles ou sportives en dehors des collèges. Leur présence a notamment pour objectif de désamorcer des conflits.

**Les agents affectés sur des missions techniques** interviennent en complément des personnels départementaux dans le cadre d'une démarche d'insertion et découverte de métiers.

**Les médiateurs développement durable** ont pour mission de développer des nouvelles collaborations entre :

- les élèves,
- l'équipe cuisine,
- l'équipe administrative
- l'équipe éducative.

Une des priorités de leurs missions est la lutte contre le gaspillage alimentaire. Ils travaillent également sur les projets mis en place par le collège dans le cadre du développement durable.

## **Nouveau : une plateforme d'aide scolaire en ligne pour les collégiens**

En 2016-2017, le Département proposera un nouveau service numérique aux élèves via l'espace numérique de travail Cybercollèges42. L'ensemble des collégiens de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, ainsi que leurs parents et enseignants, auront bientôt accès à une plateforme d'aide scolaire en ligne. Il s'agit d'un outil pédagogique moderne destiné à accompagner l'apprentissage des collégiens de la Loire. Cinq collèges pilotes devraient tester dès fin 2016 ce nouvel outil, qui sera ensuite déployé début 2017 pour les 37 000 collégiens ligériens.

Cette plateforme remplacera les dictionnaires de poche précédemment offerts à chaque rentrée scolaire aux nouveaux élèves de 6<sup>e</sup>.

### **Quels services ?**

Cette nouvelle plateforme numérique offrira un accès illimité à des cours et des exercices interactifs en ligne, couvrant l'ensemble des programmes en vigueur de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, ainsi qu'à une encyclopédie en ligne. Les parents auront la possibilité de suivre l'activité et les résultats de leurs enfants afin de les accompagner. Un accès réservé aux enseignants leur permettra de découvrir cet outil, d'encourager les élèves à l'utiliser ou de s'en servir ponctuellement en classe.

### **Objectif : favoriser la réussite scolaire**

Chaque collégien pourra accéder à ces ressources en ligne via son compte Cybercollèges42. La plateforme lui permettra de réviser ou d'approfondir ses cours en toute autonomie, avec s'il le souhaite un plan de travail adapté à ses besoins. Cet outil à la fois ludique, interactif et personnalisable offrira aux élèves les meilleures chances de réussite scolaire.